



MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF)

Mention second degré

Parcours **MUSIQUE**

Objectifs de la formation

Les objectifs ici déclinés s'inscrivent dans le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » (arrêté du 27 août 2013).

Cette formation est organisée par l'INSPE de Bretagne et assurée avec l'université Rennes 2. L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs, d'enseignants et de professionnels de l'académie de Rennes intervenant en milieu scolaire.

L'architecture de formation est articulée sur les quatre semestres du cursus de master et permet d'acquérir, de manière progressive et intégrée, un haut niveau de compétences professionnelles, avec des apports tant disciplinaires que didactiques ou méthodologiques, intégrant celles spécifiquement liées au contexte d'exercice du métier. Les contenus du master MEEF, parcours « musique », prennent appui sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation et visent à l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice du métier de professeur d'éducation musicale et de chant choral.

La formation articule des enseignements théoriques avec des stages d'observation et de pratique accompagnée en M1 ; la formation en M2 se fait en alternance.

La formation prévoit une préparation aux épreuves écrites et orales du CAPES d'éducation musicale et chant choral ou du CAFEP d'éducation musicale et chant choral organisée durant la première année du master, le concours ayant lieu au second semestre.

Objectifs spécifiques : la voix est le vecteur privilégié. Il est conseillé de travailler sa voix, d'approfondir sa culture musicale et artistique et d'avoir le goût de transmettre sa passion pour les musiques (de tous genres et de toutes époques).

Compétences

Les compétences professionnelles visées en fin de M2 sont celles qui sont notifiées dans le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1^{er} juillet 2013). Ce référentiel définit :

- des compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation ;
- des compétences communes à tous les professeurs et spécifiques aux professeurs documentalistes ;
- des compétences professionnelles spécifiques aux conseillers principaux d'éducation.

Métiers et secteurs d'activité

Le principal débouché du master est le **métier de professeur dans l'enseignement secondaire (collège ou lycée)**, public ou privé, après la réussite aux concours nationaux : CAPES d'éducation musicale et chant choral (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire) ou CAFEP (certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignant du privé).

Conditions d'admission

Suite à la modification de la loi concernant les conditions d'accès en master, votée le 19 décembre 2016, une sélection sur dossier est organisée dans toutes les mentions du master MEEF.

Contacts :

- severine.plancon@univ-rennes2.fr
- catherine.malnoe@inspe-bretagne.fr ; marie-dominique.pellet@inspe-bretagne.fr
- masters@inspe-bretagne.fr
- scolarite-musique@univ-rennes2.fr

Formation continue (personnes en reprise d'études)

- sfc@univ-rennes2.fr

Organisation des études - *Maquette susceptible d'évoluer à la rentrée 2021*

Master 1

Semestre 7	30 ECTS	290 h	Semestre 8	30 ECTS	238 h
Apports disciplinaires et didactiques – l'enseignant concepteur de son enseignement et des apprentissages					
	23 ECTS	203 h		19 ECTS	170 h
Apports transversaux en sciences humaines	0 ECTS	16 h		0 ECTS	0 h
Cultures et analyses			Cultures et analyses		
- Culture musicale et artistique	9 ECTS	70h	- Culture musicale et artistique	3 ECTS	20 h
- Analyse auditive et commentaire comparé			- Analyse de documents		
- Analyse de documents					
Techniques musicales			Techniques musicales		
- Formation musicale	5 ECTS	38 h	- Formation musicale	5 ECTS	38 h
- Ecriture et arrangement			- Ecriture et arrangement		
Voix, accompagnement direction chorale	5 ECTS	42 h	Voix, accompagnement direction chorale	4 ECTS	32 h
Savoirs didactiques	4 ECTS	37 h	Didactique		
			- Didactique de l'écoute	7 ECTS	80 h
			- Didactique du projet musical		
			- Construction de séquences		
L'enseignant pilote de son enseignement et des apprentissages - En lien avec le stage de pratique accompagnée					
	0 ECTS	19 h		4 ECTS	18 h
- Piloter et analyser une séance	0 ECTS	12 h	- Piloter et analyser une séance	4 ECTS	14 h
- Prendre en compte des besoins et des acquis des élèves		7 h	- Prendre en compte des besoins et des acquis des élèves		4 h
L'enseignant acteur de la communauté éducative - Tronc commun en lien avec le stage					
L'école et l'EPLE - La co-éducation - Le parcours de l'élève					
	2 ECTS	18 h		0 ECTS	0 h
Fondements éthiques et identité professionnelle - Tronc commun intégrant la dimension « cultures numériques »					
Le système éducatif - Le climat scolaire - Les valeurs de la République et de l'école (notamment en EMC et en EMI) - Apprendre à travailler à l'ère numérique					
	2 ECTS	20 h		2 ECTS	20 h
Recherche - Initiation méthodologique					
	3 ECTS	30 h		3 ECTS	30 h
- Méthodologie	3 ECTS	12 h	- Méthodologie	3 ECTS	12 h
- Recherches spécifiques en : musiques actuelles, ethnomusicologie, musiques anciennes		18 h	- Projet musical		18 h
Langue non compensable - de 12h à 36h					
	0 ECTS			2 ECTS	

Master 2

Semestre 9	30 ECTS	140 h	Semestre 10	30 ECTS	92 h
L'enseignant concepteur de son enseignement et des apprentissages					
	11 ECTS	60 h dont 8 h de tronc commun		3 ECTS	32 h dont 4 h de tronc commun
- Construire des séances, des séquences d'apprentissage et leurs évaluations - Exploiter les ressources numériques dans son enseignement					
L'enseignant pilote de son enseignement et des apprentissages					
	7 ECTS	40 h dont 14 h de tronc commun		3 ECTS	28 h dont 6 h de tronc commun
- Instaurer un climat de classe propice aux apprentissages - Mettre en œuvre, analyser des séances d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves. - Exploiter l'environnement numérique lié à la conduite d'une séquence					
L'enseignant acteur de la communauté éducative – Tronc commun (en lien avec le parcours de formation en établissement)					
	0 ECTS	12 h		4 ECTS	18 h
- Faire vivre et partager les valeurs de la République - Accompagner l'élève dans son parcours d'apprentissage et de formation - Mettre en œuvre des démarches de projet pluridisciplinaire et/ou inter-degré dans une logique de parcours éducatifs (notamment en EMC et en EMI) - Maîtriser l'environnement numérique professionnel					
Mise en situation professionnelle – Analyser ses pratiques professionnelles					
	10 ECTS	20 h		10 ECTS	10 h
Recherche – Mémoire de master					
	2 ECTS	8 h		10 ECTS	4 h